

Nathalie CAZEAUX-LAUILHÉ
Mélanie DUBOY
Hervé VERDEYROU

Experts-Comptables et
Commissaires aux comptes

Emilie NUNEZ
Expert-Comptable

Marine LAILHEUGUE
Vincent DUVAL
Experts-Comptables mémorialistes

COMITE DES LANDES
LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER
51 Avenue Victor Hugo
Résidence Le Paséo – BP 25
40101 DAX CEDEX

RAPPORT
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2022 au 31.12.2022

S.A.R.L au capital de 40 000€ - RCS Dax B 379 581 705 - N°TVA Intracom : FR47379581705

- COMITE DES LANDES -

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social :
51 Avenue Victor Hugo
Résidence Le Paséo – BP 25

40101 DAX CEDEX

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport avec certification sans réserve

Exercice du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

Présenté par

S.A.R.L. ACQS EXPERTISE CONSEIL
125 Avenue Saint Vincent de Paul
40100 DAX

**Société inscrite à la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes de Pau**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

Aux Membres du Comité,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité des Landes de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'application des modalités du règlement comptable ANC 2018-06 auquel sont soumis les associations depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres du comité

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents adressés aux membres du comité sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 mars 2023.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



ACQS

EXPERTISE CONSEIL

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Dax,
Le Commissaire aux Comptes
Pour le cabinet ACQS EXPERTISE CONSEIL
Hervé VERDEYROU
Associé signataire

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	502.32	(502.32)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502.32	(502.32)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467 867.53	(202 408.11)	265 459.42	278 525.21
Terrains	27 119.73		27 119.73	27 119.73
Constructions	375 120.40	(141 396.00)	233 724.40	244 756.52
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	65 627.40	(61 012.11)	4 615.29	6 648.96
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	65 148.24		65 148.24	64 617.24
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	63 538.24		63 538.24	63 007.24
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 610.00		1 610.00	1 610.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	533 518.09	(202 910.43)	330 607.66	343 142.45
STOCKS et EN-COURS	3 950.51		3 950.51	
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 950.51		3 950.51	
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	142 872.00		142 872.00	81 984.05
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 783.89		1 783.89	1 382.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	141 088.11		141 088.11	80 602.05
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	985 201.88		985 201.88	697 280.82
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	985 201.88		985 201.88	697 280.82
Charges constatées d'avance	4 608.16		4 608.16	5 793.96
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 136 632.55		1 136 632.55	785 058.83
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 670 150.64	(202 910.43)	1 467 240.21	1 128 201.28
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	894 296.29	850 331.93
Réserves statutaires ou contractuelles	574 227.40	530 263.04
Réserves pour projet de l'entité	320 068.89	320 068.89
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	215 707.22	43 964.36
Situation nette (sous total)	1 110 003.51	894 296.29
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	1 110 003.51	894 296.29
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	2 500.00	2 500.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	2 500.00	2 500.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 370.00	19 962.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	20 370.00	19 962.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	334 366.70	211 442.99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 351.08	39 846.74
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	18 722.49	17 720.62
Dettes fiscales	1 216.04	284.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	275 077.09	153 591.63
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	334 366.70	211 442.99
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 467 240.21	1 128 201.28

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	29 152.00	28 160.00	992.00	3.52 %
Ventes de biens et services	57 994.98	52 302.87	5 692.11	10.88 %
Ventes de biens	300.00	400.00	(100.00)	-25.00 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	57 694.98	51 902.87	5 792.11	11.16 %
. dont parrainages	162.04	385.00	(222.96)	-57.91 %
Concours publics et subventions d'exploitation	3 848.00	5 229.00	(1 381.00)	-26.41 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	323 123.86	331 886.10	(8 762.24)	-2.64 %
Dons manuels	318 123.86	324 886.10	(6 762.24)	-2.08 %
Mécénats	5 000.00	7 000.00	(2 000.00)	-28.57 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	813 177.72	189 779.56	623 398.16	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	(158.40)	8 556.96	(8 715.36)	
Utilisations des fonds dédiés	2 595.00	2 308.00	287.00	12.44 %
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 229 733.16	618 222.49	611 510.67	98.91 %
Achats de marchandises	138.99	177.07	(38.08)	-21.51 %
Variation de stock		4 294.44	(4 294.44)	
Autres achats et charges externes	208 642.13	158 818.13	49 824.00	31.37 %
Aides financières	635 866.48	235 845.15	400 021.33	
Impôts, taxes et versements assimilés	2 728.29	3 096.79	(368.50)	-11.90 %
Salaires et traitements	103 219.52	101 469.73	1 749.79	1.72 %
Charges sociales	30 720.89	30 086.63	634.26	2.11 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 601.33	15 415.78	(814.45)	-5.28 %
Reports en fonds dédiés	2 595.00		2 595.00	
Autres charges	29 620.76	26 685.32	2 935.44	11.00 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 028 133.39	575 889.04	452 244.35	78.53 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	201 599.77	42 333.45	159 266.32	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	5 891.16	1 862.57	4 028.59	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	5 891.16	1 862.57	4 028.59	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	5 891.16	1 862.57	4 028.59	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	207 490.93	44 196.02	163 294.91	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	9 270.29	576.36	8 693.93	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 270.29	576.36	8 693.93	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		524.02	(524.02)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		524.02	(524.02)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	9 270.29	52.34	9 217.95	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	1 054.00	284.00	770.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 244 894.61	620 661.42	624 233.19	
TOTAL DES CHARGES	1 029 187.39	576 697.06	452 490.33	78.46 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	215 707.22	43 964.36	171 742.86	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	64 723.45	43 197.48	21 525.97	49.83 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	64 723.45	43 197.48	21 525.97	49.83 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	1 513.63 63 209.82	43 197.48	1 513.63 20 012.34	46.33 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	64 723.45	43 197.48	21 525.97	49.83 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

LIGUE CONTRE LE CANCER
Comité des Landes
51 Avenue Victor Hugo – Résidence le Paséo – 40100 Dax
Tél. 05.58.90.23.19 – Fax 05.58.56.25.42 – E-mail : cd40@ligue-cancer.net
N° SIRET 334 215 639 00033



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	7
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	7
2.1.1 <i>Préambule</i>	7
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	7
2.2 DÉROGATIONS.....	7
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	7
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.5 <i>Dettes</i>	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19

4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	19
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4	Mécénat.....	19
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	19
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	19
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	20
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	20
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	21
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux.....</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes.....</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	31
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié.....</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 **ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 25 mars 2022**, il a été rappelé qu'afin de permettre la gestion réglementaire du volet social du Comité, un appel d'offres a été lancé.

Après analyse des différentes propositions reçues et étudiées par le bureau du 22 mars 2023, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, la proposition du Cabinet FIDUCIAL de Dax faite pour la prestation paie.

- **Rupture du contrat de travail à l'initiative de Mme GUIGNARD Agnès, animatrice chargée de Missions Actions Pour les Malades et les Proches le 08 mars 2022** prise en compte lors du Conseil d'Administration du 25 mars 2022.

- **Lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 15 avril 2022, la Trésorière, Mme BRESSAC a indiqué que Mme Nathalie CAZEAUX-LAUILHE, Commissaire Aux Comptes du Cabinet ACQS Expertise Conseil de Dax, a été élue pour la certification des comptes de la Ligue contre le cancer clos du 31 décembre 2016 aux comptes clos le 31 décembre 2021.** Son mandat arrivant à échéance, l'élection d'un Commissaire Aux Comptes qui effectuera la certification des comptes clos le 31 décembre 2022 pour terminer par celle des comptes clos le 31 décembre 2027 doit être faite lors de cette assemblée générale.

L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, le renouvellement du mandat de ce cabinet ACQS Expertise Conseil de Dax proposé par le Conseil d'administration réuni en séance du 25 mars 2022, pour assurer le commissariat aux comptes du Comité des Landes de La Ligue contre le cancer. Ce mandat prendra fin à l'Assemblée générale 2028 qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2027.

- **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 15 avril 2022**, il a été proposé d'augmenter la somme allouée aux projets de Recherche régionale qui avait été évoquée par le Professeur Jean Rosenbaum, Président de notre Comité Scientifique Interdépartemental (CSIDSO), Michel Longy et David Saint-Marc, argumentant que :

- les coûts de la recherche ont considérablement augmenté, alors que le montant de 15 000 € est stable depuis des années

- le texte de l'Appel à Projets actuel n'est plus adapté à la réalité. Il mentionne en effet : « Le financement, de 15 000 € maximum par an, est particulièrement destiné à encourager l'émergence de projets originaux émanant de nouveaux investigateurs consacrant une fraction significative de leur temps à ce projet. Cet appel à projets n'a donc pas pour vocation de contribuer de façon marginale au cofinancement de projets plus importants. »

- les autres Conseils interdépartementaux/régionaux ont adopté un financement annuel en moyenne de 25 000 €

- c'est aussi le cas de l'ARC.

Après réflexions, le Conseil d'Administration est favorable, à l'unanimité, d'augmenter le soutien financier à hauteur de 25 000 € au maximum pour chaque équipe de recherche régionale.

- **Lors du Conseil d'Administration Extraordinaire qui s'est tenu le 07 juin 2022**, il a été validé dans un premier temps, le maintien du poste d'animateur-trice chargée de Missions Actions Pour les Malades et les Proches basé à l'Espace Ligue de Mont de Marsan. Dans un deuxième temps, après réévaluation de la fiche de poste, discussions et échanges, il a été validé, à l'unanimité, l'évolution du poste vers un temps plein (100 %) avec une prise de poste à prévoir à compter du 1^{er} septembre 2022.

- **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 27 septembre 2022**, le Président a rappelé que suite à la démission de Mme Agnès GUIGNARD, face aux constats
- d'un manque de bénévoles écoutants (à ce jour, 0 en 2023 sur l'Espace Ligue de Mont de Marsan et 2 sur l'Espace Ligue de Dax)
 - d'une visibilité de la Ligue indispensable sur Dax et Mont de Marsan
 - d'une reprise d'activités importantes dans les Espaces Ligue et à domicile
 - d'une gestion permanente des professionnels intervenants
 - d'un suivi administratif important
 - d'un développement essentiel de la mission APMP sur tout le département
 - d'un appui nécessaire aux patients ressources et aux représentants des usagers
- que le Conseil d'Administration Extraordinaire du 07 juin 2022 avait validé la création d'un poste à temps plein basé à l'Espace Ligue de Mont de Marsan.
- Le Conseil d'Administration prend acte du recrutement de Mme Marjorie COLLARD à compter du 1er septembre 2022, à temps plein, en CDD basé à MONT DE MARSAN.***
- **Le Conseil d'Administration accepte, à l'unanimité, une enveloppe complémentaire de 10 000 € pour les aides financières allouées par la Commission Sociale en 2022** lors de sa séance du 27 septembre 2022.
- **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 16 décembre 2022**, le Président a fait part de la démission de Mme Séverine MANSO, Animatrice chargée de missions Prévention et Communication qu'il a reçu en mains propres le 17 novembre 2022 pour une fin de contrat en date du 04 janvier 2023. Il a ensuite précisé qu'un recrutement avait été lancé en suivant avec la diffusion large du profil de poste recherché afin de pourvoir à ce remplacement le plus tôt possible.
- **Lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 16 décembre 2022**, le Président a fait part de l'arrêt de travail de Mme Carole BENOIT, Assistante de gestion aide comptable depuis le 19 octobre 2022. Il a précisé qu'un remplacement par une intérimaire avait été acté à compter du 14 novembre 2022.
- **Il peut être souligné que le montant exceptionnel des legs et libéralités perçus par le Comité en 2022, à savoir 671 503 euros**, a permis au Conseil d'Administration du 16 décembre 2022 de prévoir des affectations complémentaires.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	502,32	-	-	502,32
Immobilisations corporelles	466 739,99	1 127,54	-	467 867,53
Immobilisations financières	64 617,24	531,00	-	65 148,24
Total	531 859,55	1 658,54	-	533 518,09

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	-	-
→ ...		
Immobilisations corporelles	1 127,54	-
→ 21831000 - achat d'un ordinateur	1 127,54	
→ ...		
Immobilisations financières	531,00	-
→ 271800 - rachat parts sociales CA	225,00	
→ 271800 - rachat parts sociales CM	306,00	
Total	1 658,54	-

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	502,32	-	-	502,32
Amort. Immobilisations corporelles	188 214,78	14 193,33	-	202 408,11
Amort. Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	188 717,10	14 193,33	-	202 910,43

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	63 007,24	531,00	-	63 538,24
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	1 610,00	-	-	1 610,00
Total	64 617,24	531,00	-	65 148,24

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : des parts sociales d'établissements bancaires et des dépôts de garantie.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
NEANT			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 610,00	1 610,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	1 783,89	1 783,89	
→ Autres Créances	141 088,11	141 088,11	
→ Créances reçues par legs ou donations	-	-	
→ Charges constatées d'avance	4 608,16	4 608,16	
Total	149 090,16	149 090,16	-

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions	-	-	-	-	-
Contrat de capitalisation	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Bons du trésor	-	-	-	-	-
Autres valeurs mobilières	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	130 484,31	
Livrets et comptes épargne	804 717,57	
Comptes à terme	50 000,00	
Total	985 201,88	-

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Créances clients et comptes rattachés	1 783,89	1 382,00
4110 - clients public (cartouches nov.)	-	9,40
4112 - clients intragroupe (BN)	-	-
4112 - clients intragroupe (CD64)	1 762,29	1 357,00
4181 - clients factures à établir (cartouches déc)	21,60	15,60
Autres créances	47 831,64	38 217,14
4092 - 4098 - avances et acomptes sur commandes (avoir MKD)	-	-
4387000 - autres produits à recevoir organismes sociaux	266,98	-
46871000 - divers produits à recevoir (VERRE 2022)	16 078,66	16 481,14
46880100 - autres produits à recevoir BN (EST 2019)	-	2 000,00
46880200 - autres produits à recevoir (CARSAT 2021-CARSAT 2022)	31 486,00	19 736,00
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	93 256,47	42 384,91
45110100 - legs à recevoir BN (CORNILLON)	61 683,01	-
45121000 - dons à recevoir (Octobre Rose, Tookets, etc...)	8 183,61	2 934,73
45121100 - dons à recevoir BN (dons numériques)	20 808,35	39 450,18
4581 - prélèvements automatiques à recevoir (adhérents)	2 581,50	-
Total	142 872,00	81 984,05

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
4860000 - achat timbres pour 2023 avant augmentation prix	3 420,00	4 664,00
4860000 - assurances AXA comité	899,18	852,66
4860000 - assurances AXA Espace Ligue Mont de Marsan	189,99	182,40
4860000 - assurances AXA Espace Ligue Dax	98,99	94,90
...		
...		
Total	4 608,16	5 793,96

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	0,00							0,00
→ Fonds de réserve générale	530 263,04	43 964,36	0,00	43 694,36	0,00			574 227,40
→ Fonds de réserve missions sociales	320 068,89	0,00	0,00	0,00	0,00			320 068,89
→ Legs et donations avec contrepartie	0,00							0,00
Fonds propres avec droit de reprise	0,00							0,00
Ecart de réévaluation	0,00							0,00
Réserves	0,00							0,00
Report à nouveau	0,00							0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	43 964,36			215 707,22		43 964,36	0,00	215 707,22
Subventions d'investissement	0,00							0,00
Provisions réglementées	0,00							0,00
Total	894 296,29	43 964,36	0,00	259 401,58	0,00	43 964,36	0,00	1 110 003,51

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		2 595	2 595	2 595	2 595	0
→ Dons BREY (recherche sur les cancers des ovaires)	2022	630	630	630	630	0
→ Dons CHEVALIER (recherche sur les cancers du pancréas)	2022	1 965	1 965	1 965	1 965	0
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		2 595	2 595	2 595	2 595	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		2 500	2 500	0	0	2 500
→ Mécénat Syndicat SHIATSU (affecté à l'activité de Shiatsu)	2020	2 500	2 500	0	0	2 500
→ ...						
Total		5 095	5 095	2 595	2 595	2 500

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	-	-	-	-
→ Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations	-	-	-	-
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs	-	-	-	-
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	19 962,00	408,00	-	20 370,00
→				
Total	19 962,00	408,00	-	20 370,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	-	-	-	-
→ à plus de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 351,08	39 351,08	-	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	19 938,53	19 938,53	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	275 077,09	275 077,09	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Total	334 366,70	334 366,70	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 054,00	284,00
→ Impôt sur les sociétés	1 054,00	284,00
→ Taxe sur les salaires	-	-
→ Formation professionnelle et autres taxes	-	-
→ Etat charges à payer	-	-
Dettes sociales :	18 884,53	17 720,62
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 015,00	4 544,00
→ Caisse de retraite	1 490,51	1 593,43
→ Caisse de prévoyance	2 128,55	2 091,63
→ Personnel autres charges à payer	-	-
→ Organismes sociaux autres charges à payer	-	-
→ Dettes congés à payer	8 457,96	7 115,93
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 630,47	2 375,63
→ Prélèvement à la source	162,04	-
Total	19 938,53	18 004,62

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	39 351,08	39 846,74
4011 - fournisseurs public	6 708,78	5 751,43
4012 - fournisseurs intragroupes (BN, comités)	2 811,93	172,00
4081 - fournisseurs factures à recevoir (frais bancaires)	916,92	2 317,98
4082 - fournisseurs factures à recevoir BN (MKD)	28 913,45	31 605,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	-	-
...		
Dettes financières diverses :	-	1,38
44210000 - prélèvement à la source	-	1,38
4525 - avances de trésorerie	-	-
Autres dettes :	275 077,09	153 593,01
4684 - charges à payer recherche (régionale)	50 000,00	40 000,00
4685 - charges à payer autres (dossiers secours, frais déplacements)	9 956,09	12 580,01
46863100 - charges à payer recherche (nationale)	214 121,00	101 013,00
46863200 - charges à payer à régler à d'autres CD (CD33)	1 000,00	-
Total	314 428,17	193 438,37

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DES LANDES		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS					
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES	871 123,64	848 605,95	424 888,09	398 590,33	
1.1 Réalisées en France	871 123,64	848 605,95	424 888,09	398 590,33	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	289 153,64	266 635,95	219 692,09	193 394,33	
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	581 970,00	581 970,00	205 196,00	205 196,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	90 761,34	83 296,45	88 254,76	79 515,53	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	90 761,34	83 296,45	88 254,76	79 515,53	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	63 245,41	57 165,49	61 519,21	47 300,16	
3.1 Frais d'information et de communication	4 829,82	4 829,82	4 631,28	4 631,28	
3.2 Frais de fonctionnement	54 813,49	48 733,57	53 365,19	39 146,19	
3.3 Autres charges	3 602,10	3 602,10	3 522,74	3 522,69	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	408,00	408,00	1 751,00	1 751,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	1 054,00		284,00		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	2 595,00				
TOTAL CHARGES	1 029 187,39	989 475,89	576 697,06	527 157,02	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	215 707,22		43 964,36		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	28 848,53	28 848,53	16 304,97	16 304,97	
Réalisées en France	28 848,53	28 848,53	16 304,97	16 304,97	
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	25 640,59	25 640,59	15 360,71	15 360,71	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 234,33	10 234,33	11 531,80	11 531,80	
TOTAL	64 723,45	64 723,45	43 197,48	43 197,48	

REPORTING - COMITÉ DES LANDES

Décembre 2022

Décembre 2021

RESSOURCES	TOTAL		Dont générosité du public	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 110 902,44	-1 110 902,44	-518 706,13	-518 706,13
1.1 Cotisations sans contrepartie	-29 152,00	-29 152,00	-28 160,00	-28 160,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-323 123,86	-323 123,86	-331 886,10	-331 886,10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-758 626,58	-758 626,58	-158 660,03	-158 660,03
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-127 549,17		-94 418,29	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-162,04		-385,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-118 275,24		-83 987,21	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-9 111,89		-10 046,08	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 848,00		-5 229,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-2 595,00		-2 308,00	-2 308,00
TOTAL	-1 244 894,61	-1 110 902,44	-620 661,42	-521 014,13

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL		Dont générosité du public	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-64 723,45	-64 723,45	-43 197,48	-43 197,48
Bénévolat	-64 723,45	-64 723,45	-43 197,48	-43 197,48
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-64 723,45	-64 723,45	-43 197,48	-43 197,48

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 192,00 €.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	694 902,48	105 792,35
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	63 724,10	52 867,68
→ manifestations	39 118,02	30 593,95
→ ventes (dont abonnement à vivre)	300,00	400,00
→ prestations et autres ventes	-	-
→ activités de récupération	16 183,98	18 328,64
→ autres produits affectés aux missions sociales	2 230,94	1 682,52
→ produits financiers	5 891,16	1 862,57
Total	758 626,58	158 660,03

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	-	912,76
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	9 111,89	9 133,32
→ transfert de charges	- 158,40	8 556,96
→ produits exceptionnels	9 270,29	576,36
Total	9 111,89	10 046,08

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-
Total	-	-

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	-	-
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	-	-
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	2 595,00	2 308,00
Total	2 595,00	2 308,00

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et validée par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2021 et garde un caractère permanent.

	2022	MISSIONS SOCIALES									MKD					FONCTIONNEMENT		TOTAL
		ACCUEIL ECOUTE INFORMATION MONT MARSAN (A310)	ACCUEIL ECOUTE INFORMATION DAX(A310)	AIDE AUX MALADES (A800)	DEPISTAGE (B360)	INFORMATION (B400)	PREVENTION (B800)	FORMATION (C800)	SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ (S800)	RECHERCHE (D800)	APPEL AUX DON'S (5300)	TRAITEMENT DES DON'S (5900)	TRAITEMENT DES LEGS (8800)	MANIFESTATIONS (6600)	RECUPERATION (6700)	COMMUNICATION EXTERNE (4200)	ADMINISTRATION GÉNÉRALE (4100)	
BUREAU Coordination		0,571	0,571	0,286	0,071	0,143	0,071	0,357	0,714	0,714	0,357		0,500	0,143	0,071	0,071	2,499	7,140
BUREAU Gestion administrative		0,304	0,304	1,518				0,304				2,003		0,121	0,304		1,214	6,070
BUREAU Prévention				0,822	3,286	1,643	6,572	0,822					1,643		1,643			16,430
BUREAU ESPACE LIGUE DAX			53,570															53,570
SALLE REUNION POLE ADMINISTRATIF DAX																	15,360	15,360
LIEU STOCKAGE DAX COMMUNICATION															1,430			1,430
CLÉ1 CHARG TOTAL		0,875	54,445	2,625	3,357	1,786	6,643	1,482	0,714	0,714	0,357	2,003	0,500	1,907	0,375	3,144	19,073	100,000
DL MDM		100%																100%
COPIES				20%	10%	8%	15%	2%		5%		5%		5%		15%	15%	100%
FOURNITURE				5%	5%	10%	8%	5%	12%	5%	1%	5%		10%	1%	2%	1%	100%

Les frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition qui a été définie et validée par le Conseil d'Administration du 17 décembre 2021, celle-ci étant réévaluée chaque année.

RÉPARTITION	2022	MISSIONS SOCIALES									MKD				FONCTIONNEMENT		TOTAL	
		ACCUEIL ECOUTE INFORMATION MONT MARSAN (A310)	ACCUEIL ECOUTE INFORMATION DAX(A310)	AIDE AUX MALADES (A800)	DEPISTAGE (B360)	INFORMATION (B400)	PREVENTION (B800)	FORMATION (C800)	SOCIETE ET POLITIQUES DE SANTE (S800)	RECHERCHE (D800)	APPEL AUX DONS (5300)	TRAITEMENT DES DONNS (5900)	TRAITEMENT DES LEGS (8800)	MANIFESTATIONS (6600)	RECUPERATION (6700)	COMMUNICATION EXTERNE (4200)		ADMINISTRATION GENERALE (4100)
PAIE 1	Corinne DULOAT (35h/s)	8%	8%	4%	1%	2%	1%	5%	10%	10%	5%		7%	2%	1%	1%	35%	100%
PAIE 2	Carole BENOIT (35h/s)	5%	5%	25%				5%				33%		2%	5%		20%	100%
PAIE 3	Séverine MANSO (35h/s)			5%	20%	10%	40%	5%					10%		10%			100%
PAIE 6	Agnès GUIGNARD (17,5h/s)	50%	35%	10%				5%										100%
PAIE 5	2 volontaires Service Civique (24h/s)			25%				10%	20%				25%		20%			100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	186 023,61	133 314,60
Actions d'information, prévention,dépistage	72 390,98	56 809,92
Actions de formation	7 962,66	7 457,36
Actions de recherche	15 289,60	14 294,83
Actions autres (SPS)	7 486,79	7 815,38
Total	289 153,64	219 692,09
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	3 500,00	2 500,00
Actions d'information, prévention,dépistage	-	-
Actions de formation	-	-
Actions de recherche	578 470,00	202 696,00
Actions autres (SPS)	-	-
Total	581 970,00	205 196,00

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	4 829,82	4 631,28
Frais de gestion :	54 813,49	53 365,19
-> frais de gestion	46 328,33	43 459,55
-> formation administrative	-	-
-> impôts et taxes	502,47	832,64
-> cotisation statutaire 10 %	7 982,69	9 073,00
Autres charges	3 602,10	3 522,74
Total	63 245,41	61 519,21

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	-	-
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	-	-
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	-	-
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	2 595,00	-
Total	2 595,00	-

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	64 723,45	43 197,48
Total		64 723,45	43 197,48

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DES LANDES			MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France							MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France				
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2022	Écarts	Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et ebtb de recherche contre le cancer	Autres actions	Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions en direction des chercheurs et ebtb de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions
22/03/2023 - 14:34														
CHARGES D'EXPLOITATION	1 028 133,39		186 023,61	72 390,98	7 962,66	7 486,79		15 289,60		3 500,00		578 470,00		
Achats de marchandises	138,99			138,99										
Variation de stock														
Autres achats et charges externes	208 642,13		82 310,79	43 114,66	746,52	196,80		709,01						
Aides financières	635 866,48		53 896,48							3 500,00		578 470,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 728,29		1 470,77	212,05	74,26	44,85		44,85						
Salaires et traitements	103 219,52		27 868,08	20 230,92	5 160,95	4 499,83		4 499,83						
Charges sociales	30 720,89		7 691,32	4 870,48	1 517,80	1 757,58		1 757,58						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 601,33		8 351,35	1 754,30	167,48	100,77								
Reportes en fonds dédiés	2 595,00													
Autre charges d'exploitation	29 620,76		4 434,82	2 069,58	295,65	886,96		8 278,33						
CHARGES FINANCIÈRES														
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions														
Intérêts et charges assimilées														
Différences négatives de change														
Charges nettes sur cessions de VMP														
CHARGES EXCEPTIONNELLES														
Sur opérations de gestion														
Sur opérations en capital														
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions														
AUTRES	1 054,00													
Participation des salariés aux résultats														
Impôt sur les bénéfices	1 054,00													
C.R	1 029 187,39		186 023,61	72 390,98	7 962,66	7 486,79		15 289,60		3 500,00		578 470,00		
C.E.R														

REPORTING - COMITÉ DES LANDES			FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					FRAIS DE FONCTIONNEMENT							DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2022	Écart	Frais d'appel de dons	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Achats pour manifestations et ventes	Activités de récupérations	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements				Charges exceptionnelles	
22/03/2023 - 14:34																			
CHARGES D'EXPLOITATION	1 028 133,39		52 906,81	24 582,55	4 604,69	6 360,89	2 306,40	4 829,82		46 328,33	502,47	7 982,69	449,76	3 152,34			408,00	2 595,00	
Achats de marchandises	138,99																		
Variation de stock																			
Autres achats et charges externes	208 642,13		49 755,63	9 231,39	142,03	1 537,39	294,82	1 220,48		18 932,85			449,76						
Aides financières	635 866,48																		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 728,29		22,50	142,22	31,45	100,65	25,96	56,26			502,47								
Salaires et traitements	103 219,52		2 249,91	7 286,44	3 149,82	3 723,11	1 553,94	2 831,46		20 165,23									
Charges sociales	30 720,89		878,77	1 689,07	1 230,29	999,74	431,68	721,62		7 174,96									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 601,33			615,99	51,10									3 152,34			408,00		
Reports en fonds dédiés	2 595,00																		2 595,00
Autre charges d'exploitation	29 620,76			5 617,44						55,29		7 982,69							
CHARGES FINANCIÈRES																			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																			
Intérêts et charges assimilées																			
Différences négatives de change																			
Charges nettes sur cessions de VMP																			
CHARGES EXCEPTIONNELLES																			
Sur opérations de gestion																			
Sur opérations en capital																			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions																			
AUTRES	1 054,00																		1 054,00
Participation des salariés aux résultats																			
Impôt sur les bénéfices	1 054,00																		1 054,00
C.R	1 029 187,39		52 906,81	24 582,55	4 604,69	6 360,89	2 306,40	4 829,82		46 328,33	502,47	7 982,69	449,76	3 152,34			408,00	1 054,00	2 595,00
C.E.R																			

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	-	-	-	-	-
Mises à disposition gratuite de biens	-	-	-	-	-
Prestations de services	-	-	-	-	-
Personnel bénévole	28 848,53	-	25 640,59	10 234,33	64 723,45
TOTAL	28 848,53	-	25 640,59	10 234,33	64 723,45

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :


Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	6 140,00
Autres missions	-
Total	6 140,00


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ 77180000 - dossiers de secours financiers soldés	9 270,29
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	9 270,29
Charges exceptionnelles	
→	
Total	-

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 040 - COMITÉ DES LANDES		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS PAR DESTINATION CER			
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		848 605,95	398 590,33
1.1 Réalisées en France		848 605,95	398 590,33
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>266 635,95</i>	<i>193 394,33</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé		186 023,61	108 314,60
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		49 873,29	55 512,16
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		7 962,66	7 457,36
Actions de société et politique de santé		7 486,79	7 815,38
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		15 289,60	14 294,83
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
<i>Autres actions</i>			
Versements à d'autres organismes agissant en France		581 970,00	205 196,00
Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé		3 500,00	2 500,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		578 470,00	202 696,00
<i>Programmes nationaux</i>		<i>528 470,00</i>	<i>162 696,00</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>50 000,00</i>	<i>40 000,00</i>
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		83 296,45	79 515,53
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		83 296,45	79 515,53
Frais d'appel de dons		51 802,81	49 175,49
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		24 582,55	22 940,32
Frais de traitements des legs		4 604,69	5 169,37
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes			
Activités de récupérations		2 306,40	2 230,35
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		57 165,49	47 300,16
3.1 Frais d'information et de communication		4 829,82	4 631,28
Frais d'information et de communication externe		4 829,82	4 631,28
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		48 733,57	39 146,19
Frais de gestion		40 248,41	29 240,55
Formation administrative			
Impôts et taxes		502,47	832,64
Cotisation statutaire 10%		7 982,69	9 073,00
3.3 Autres charges		3 602,10	3 522,69
Charges financières		449,76	487,74
Dotations aux amortissements		3 152,34	3 034,95
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		989 067,89	525 406,02
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		408,00	1 751,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		121 426,55	
TOTAL		1 110 902,44	527 157,02
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		28 848,53	16 304,97
<i>Réalisées en France</i>		<i>28 848,53</i>	<i>16 304,97</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		25 640,59	15 360,71
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		10 234,33	11 531,80
TOTAL		64 723,45	43 197,48
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			2 308,00
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			-2 308,00

 040 - COMITÉ DES LANDES		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 110 902,44	-518 706,13
1.1 Cotisations sans contrepartie		-29 152,00	-28 160,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-323 123,86	-331 886,10
Dons manuels non affectés		-309 904,75	-286 643,89
Dons manuels affectés		-8 219,11	-38 242,21
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-5 000,00	-7 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-758 626,58	-158 660,03
Manifestations		-39 118,02	-30 593,95
Ventes (dont abonnement à vivre)		-300,00	-400,00
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération		-16 183,98	-18 328,64
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-2 230,94	-1 682,52
Autres produits affectés			
Produits financiers		-5 891,16	-1 862,57
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-694 902,48	-105 792,35
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			-2 308,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			-2 308,00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 110 902,44	-521 014,13
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			-6 142,89
TOTAL		-1 110 902,44	-527 157,02
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		478 079,42	476 037,30
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		121 426,55	-6 142,89
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		1 384,67	8 185,01
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		600 890,64	478 079,42
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-64 723,45	-43 197,48
Bénévolat		-64 723,45	-43 197,48
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL		-64 723,45	-43 197,48

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

REPORTING - COMITÉ DES LANDES				décembre 2022			22/03/2023 - 14:34	
Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la générosité du public								
Immobilisation	Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotations brute	Dotations à neutraliser
IM000002	15/11/2009	électricité. climati	2 367,84				94,73	94,73
IM000003	14/07/2010	électricité	804,19				32,10	32,10
IM000005	27/05/2015	WD MENUISERIE	237,00				9,49	9,49
IM000006	27/06/2015	WD MENUISERIE	591,00				23,65	23,65
IM000007	28/07/2015	WD MENUISERIE	222,00				8,88	8,88
IM000011	29/10/2009	plâtrerie	1 019,01				68,10	68,10
IM000013	30/10/2009	carrelage	430,56				28,75	28,75
IM000014	04/11/2009	peinture	686,68				45,79	45,79
IM000015	17/06/2015	peinture Pôle admini	2 725,20				181,03	181,03
IM000016	23/07/2015	déploiement réseaux i	648,00				43,29	43,29
IM000017	25/07/2015	installation cables	1 893,18				126,43	126,43
IM000018	02/10/2015	branchement accès in	228,00				15,20	15,20
IM000019	03/12/2015	3 switches réseaux et	456,00				30,39	30,39
IM000045	20/04/2015	Achat local : 51 ave	126 359,33				2 528,85	2 528,85
IM000058	05/11/2012	mobilier équipement	4 324,34				443,27	443,27
IM000059	05/08/2013	mobilier complémenta	1 588,29				158,44	158,44
IM000062	23/05/2018	1 guéridon. 2 tables	905,30				205,52	205,52
IM000064	17/06/2015	stores Pôle administ	1 440,00				143,01	143,01
IM000133	30/08/2019	ORDINATEUR DELL OPTI	1 351,20				299,02	299,02
IM000134	09/09/2019	ACHAT GARAGE MORA	15 352,30				307,05	307,05
IM000135	31/10/2019	FOURNITURES BUREAU	1 514,16				419,96	419,96
IM000136	10/01/2020	AMENAGEMENT CHAUFFE-	412,20				16,49	16,49
IM000137	25/03/2021	SMOOCYCLLETTE				1 260,00	252,00	252,00
IM000138	30/03/2021	FAUTEUIL BUREAU				308,77	61,75	61,75
IM000139	25/08/2021	CASQUES VIRTUELS MAR				2 400,00	800,00	800,00
IM000140	22/12/2021	FACT LNCC 2164560 DU				675,00	225,00	225,00
IM000141	22/12/2021	FACT LNCC 2164560 DU				15,00	5,00	5,00
IM000142	22/12/2021	FACT LNCC 2164560 DU				41,00	13,67	13,67
IM000143	22/12/2021	FACT LNCC 2164561 DU				670,00	223,33	223,33
IM000144	22/12/2021	FACT LNCC 2164561 DU				110,00	36,67	36,67
IM000145	20/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	187,92				1,91	1,91
IM000146	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	760,70				12,68	12,68
IM000147	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	176,78				2,95	2,95
IM000148	13/12/2022	ORDINATEUR EL MDM	2,14				0,04	0,04
			166 683,32				5 479,77	6 864,44

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	17			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	15	1 177,50	0,72	19 239,88
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	49	2 691,00	1,64	43 969,86
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc....	14	1 195,50	0,73	19 533,99
réunions...	12	528,50	0,32	8 635,48
Organisation de manifestations	16	918,00	0,56	14 999,75
Communication, démarches auprès des médias	1	2,00	0,00	32,68
Ventes au profit du CD	-	-	-	-
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	-	-	-	-
Quête sur la voie publique ou à domicile	-	-	-	-
Démarches auprès des notaires, des entreprises...	1	4,00	0,00	65,36
Autres.	5	43,00	0,03	702,60
Total	64	3 868,50	3,99	63 209,82

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,3396 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,3396 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	5,00	5 198,15	2,86
Personnel mis à disposition	-	-	-
CES et/ou autres....	-	-	-
Total	5,00	5 198,15	2,86

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
625100 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	534,90
625700 - Réceptions	Restauration	70,07
606300 - Fournitures d'entretien	achats produits d'entretien	159,04
606800 - Autres matières et Fournitures	achats micro-ondes, serrures	390,65
618100 - Documentations	achats flyers pour les Foulées Roses de Dax	1 082,32
	Total	2 236,98

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3 644 membres**.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.